

174  
A  
C. 176-54

COMMISSION chargée de l'examen de la proposition de loi, adoptée par la Chambre des Députés, relative au commerce de brocanteur.

Nommée le 30 juin 1896.

MM.

1<sup>er</sup> BUREAU : LAURENS.

2<sup>e</sup> — ANTOINE GADAUD.

3<sup>e</sup> — GAMESCASSE.

4<sup>e</sup> — OUVRIER. *Secrétaire*

5<sup>e</sup> — FOLLINET. *Rapporteur.*

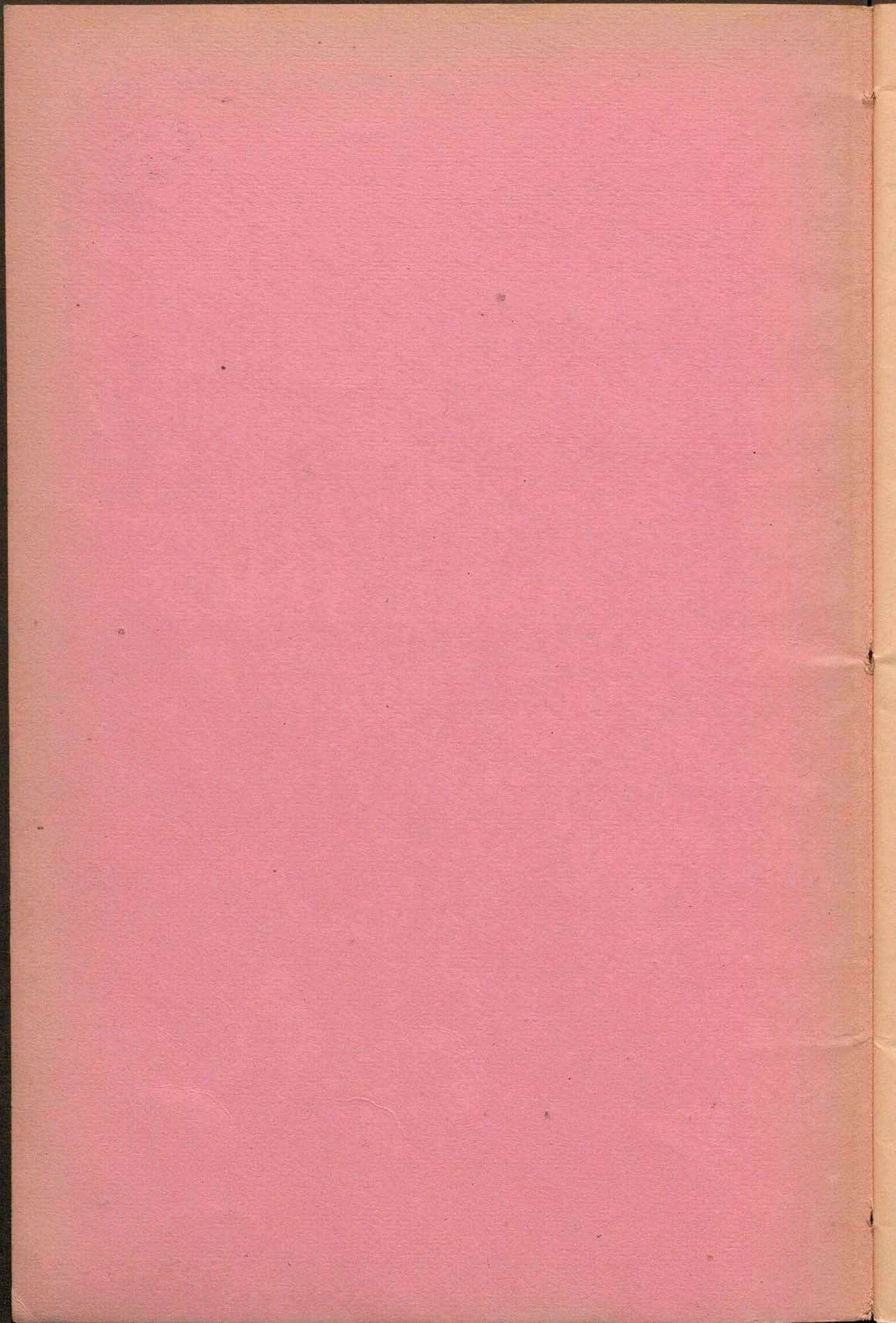
6<sup>e</sup> — ALEXANDRE LEFÈVRE

7<sup>e</sup> — DIANCOURT. — *Président* —

8<sup>e</sup> — FÉLIX MARTIN.

9<sup>e</sup> — TRARIEUX.

4



1245 894

Seance du 2 juillet 1896

La Commission nomme M. Diaucourt  
Président, M. de Montepin Secrétaire



V Diaucourt

M. de Montepin

Seance du 9 juillet 1896

Présidence de M. Diaucourt

Messieurs Ducoq président de la Chambre  
syndicale de la Bijouterie et M. A.  
Hamel sont entendus, et présentent  
des observations sur les mesures  
de la circulaire qui leur sont imposées  
par le projet de loi. Ils sont  
autorisés à présenter leurs observations  
par écrit.

Le Duc de M. de Montepin est  
summé de rapporter

M. de Montepin

V Diaucourt



2  
Séance du 18 février 1896

La Commission nomme M<sup>r</sup> Buvier  
Secrétaire et remplacement d. M<sup>r</sup>. de  
Montesquiou Tzenzac non réélu Sénateur.

Après un échange d'observations entre  
les membres présents, la Commission désigne  
M<sup>r</sup> Tollu comme rapporteur et remplacement  
à M<sup>r</sup>. Tzenzac

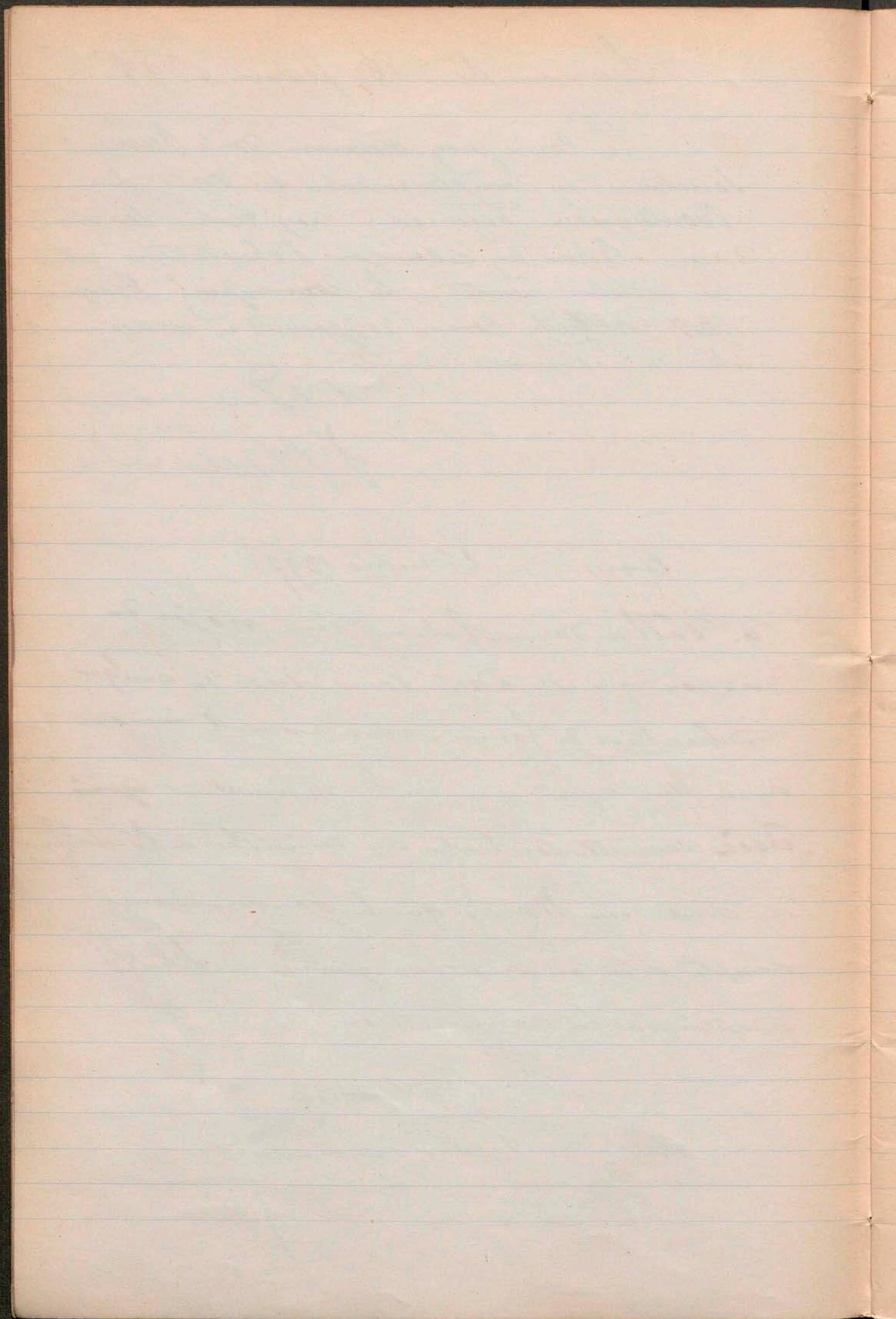
V<sup>e</sup> le Directeur  
J. Buvier

Séance du 26 mars 1897

M. Tollu donne lecture d'un projet de  
rapport qui est adopté sous réserve de quelques  
modifications de forme. une nouvelle séance  
aura lieu après que M. le rapporteur aura  
eu soin de soumettre son texte au ministre de l'Instruction,  
en ayant reçu l'avis que le gouvernement  
accepte, avec ou sans changement, le libellé  
adopté par la commission.

L. Duridan

V<sup>e</sup> le Directeur  
J. Buvier



Séance du 25 novembre 1897

Présence de M. Dierckx

M. Follin donne une nouvelle lecture de son rapport modifié dans le sens indiqué dans les précédentes séances.

Il donne lecture d'une lettre de M. le Ministre de l'Intérieur qui donne au nom du gouvernement son approbation au texte adopté par la Commission.

Après en avoir eu discussion le rapport est adopté.

Le Secrétaire

J. Claver

Le Président

M. Dierckx